

Déjeuner-débat
Journée internationale des Droits des Femmes
« Le droit à l'éducation pour toute femme »

Mercredi 8 mars 2017

Discours de Patrick Devedjian,
Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Monsieur le Président du Conseil départemental des Yvelines, Cher Pierre,

Madame la Députée-Maire de Morteau, Chère Annie Genevard,

Mesdames,

Merci de nous accueillir chez toi, Cher Pierre, pour ce 5^{ème} déjeuner-débat dédié à la Journée de la Femme.

Sous la conduite de **Bénédicte de Kerprigent**, directrice de l'Institut des Hauts-de-Seine, nous prenons chaque année ce temps de réflexion, qui est en quelque sorte une piqûre de rappel saine et utile sur la place des femmes dans la société.

Le thème retenu cette année est le droit à l'éducation, et je remercie **Annie Genevard**, Députée-Maire de Morteau, de sa présence parmi nous. Vous êtes déléguée générale à l'Education au parti Les Républicains, et donc particulièrement sensible aux questions que nous allons évoquer.

L'accès à l'éducation, que l'on soit un homme ou une femme, constitue le préalable, le pilier de toute vie sociale et professionnelle.

C'est d'ailleurs une nécessité, inscrite très clairement dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, dont l'article 26 précise que « Toute personne a droit à l'éducation ».

Accéder à l'éducation, c'est accéder à sa propre autonomie, et donc à sa propre liberté. Maîtriser la langue, l'écriture, la lecture du pays où l'on vit, connaître sa culture, c'est pouvoir choisir sa voie, son destin.

Lorsqu'une femme s'instruit, lorsqu'une femme travaille, elle apporte aussi sa pierre à l'édifice économique de son pays.

A l'inverse, lorsqu'une femme ne « sait » pas, elle a devant elle une grande barrière qui se dresse : une barrière sociale, professionnelle, mais aussi familiale, dans la relation qu'elle peut avoir avec ses enfants.

Nous avons la chance de vivre dans une société moderne, où l'accès à l'instruction semble une évidence. Pourtant des difficultés, des inégalités persistent.

Selon l'UNESCO, 2/3 des adultes analphabètes dans le monde sont des femmes, avec des répercussions sur le taux de pauvreté, sur la santé, sur la mortalité infantile.

Il ne faut pas croire que ce phénomène ne concerne que les pays émergents : aujourd'hui, on considère que 20% des Européens n'ont pas les compétences de base pour la lecture, l'écriture, le calcul.

En France, près de 6 millions de personnes rencontrent des difficultés dans la maîtrise de la langue française, dont 3 millions sont en situation d'illettrisme (c'est-à-dire qu'ils ont une connaissance insuffisante de l'écrit pour être autonomes).

Dans les Hauts-de-Seine, l'illettrisme touche encore 4,3% de la population, proportion qui est à peu près similaire dans les Yvelines. C'est bien trop !

Parmi les missions sociales qu'il conduit, le Département des Hauts-de-Seine a mis en place un programme spécifique dédié aux femmes, favorisant l'alphabétisation, le perfectionnement du français et l'insertion professionnelle, plus particulièrement dans les quartiers difficiles.

L'Institut des Hauts-de-Seine a ainsi créé les « **Ecoles françaises des Femmes** ». Quatre écoles ont d'ores et déjà ouvert à Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Gennevilliers, Antony et bientôt Clichy.

Ce système inédit en France, propose aux femmes qui le souhaitent, de suivre un parcours d'enseignement général (moyennant 15€ seulement par an). Ces écoles s'adaptent à des niveaux très variés, qu'il s'agisse de femmes migrantes déjà diplômées dans leurs pays, ou de femmes ne sachant ni lire ni écrire.

Depuis la création de la 1^{ère} école en 2008, 1000 femmes de toutes origines ont participé à ces cours, avec, bien souvent, un diplôme d'Etat de langue française, ou un emploi à la clé.

Je mesure quelles peuvent être les difficultés à s'installer dans un pays qui n'est pas le sien. Je sais aussi combien l'accès à la langue, à la connaissance, est important.

Ce n'est un secret pour personne, je suis le fils d'un émigré venu de Constantinople après le génocide arménien de 1915, auquel ma famille a échappé.

Je sais que la France est un pays formidable qui m'a permis d'être maire, député, président de Département, ministre de la République.

Mais je n'ai pas oublié mes racines, comme des millions de Français, puisqu'en réalité nous venons presque tous de loin ! Un Français sur quatre a au moins un parent de nationalité étrangère, qui a eu le français comme langue d'adoption. Et quelle langue riche !

Il n'y a qu'à voir le nombre d'écrivains étrangers qui ont fait le choix d'écrire en français, alors que la facilité aurait pu les conduire à s'exprimer dans leur langue maternelle : Milan Kundera (Tchèque), Cioran (Roumain), Samuel Beckett (Irlandais), la poétesse Andrée Chedid (Libano-Egyptienne), Andreï Makine (Russe, et récemment entré à l'Académie française), pour ne citer qu'eux.

Le monde entier a toujours aimé plonger dans le grand bain de la littérature française ! Cela doit rester une grande fierté.

Chère Bénédicte, je vous laisse maintenant la parole.